



# Chiffres clés 2008

Marques

## Sommaire

- Les sources statistiques
- Les marques en vigueur sur le territoire français
- La voie nationale
- La voie communautaire
- La voie internationale
- Annexes

Août 2009

## Les sources statistiques

### Les données de marques françaises

L'enregistrement d'une marque nationale est effectué auprès de l'INPI. Six semaines après le dépôt de la demande d'enregistrement, et si la marque est recevable, le dépôt est publié.

Les principales données statistiques disponibles pour la voie nationale sont des données de publication. Dans les comptages et les répartitions présentés, seules sont donc prises en compte les marques déposées pendant l'année et publiées. Depuis la mise à disposition par l'INPI du formulaire interactif de dépôt de marque à partir de 2006, le nombre de marques irrecevables à la publication a fortement baissé, passant à moins de 1% en 2008. Le dépôt électronique de marque, possible depuis octobre 2008, représente déjà 5,3% des dépôts en 2008.

Ces informations statistiques sont recueillies à partir de la base FRTM de Questel. Il est à noter qu'étant données les mises à jour hebdomadaires de cette base, les résultats publiés dans le présent document sont susceptibles d'évoluer en cours d'année et d'une année sur l'autre.

### Les données de marques communautaires

Le dépôt d'une demande d'enregistrement de marque communautaire peut se faire, depuis le 1er janvier 1996, auprès de l'OHMI (Office de l'harmonisation dans le marché intérieur, basé à Alicante).

L'OHMI publie chaque année des statistiques de dépôts et des statistiques d'enregistrements. Dans le présent document, ce sont les statistiques de dépôts qui sont utilisées.

Ces données ne sont donc pas tout à fait comparables aux données par la voie nationale qui sont des données de publication.

### Les données de marques internationales

La demande d'enregistrement international de marque par le système de Madrid s'effectue sur la base d'une marque nationale ou "régionale" de base. Le dépôt est présenté au Bureau international de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) par l'intermédiaire de l'office de la propriété industrielle du pays d'origine du déposant qui doit être contractant à l'Union de Madrid (Arrangement ou Protocole). Une fois l'enregistrement effectué par l'OMPI, après un contrôle formel, chaque office national désigné procède à l'examen et reçoit les éventuelles oppositions en fonction de sa législation.

Les seules données disponibles par la voie internationale sont les enregistrements. En effet, l'OMPI enregistre immédiatement les demandes d'extension, après un contrôle formel.

## Les marques en vigueur sur le territoire français

Estimer le nombre de marques en vigueur sur le territoire français au 31 décembre 2008 revient à estimer :

- pour la voie nationale et la voie communautaire, le nombre de marques enregistrées et n'ayant pas expiré à cette date,
- pour la voie internationale, le nombre de marques enregistrées désignant la France et n'ayant pas expiré à cette date.

Les estimations présentées dans le tableau ci-dessous sont effectuées à partir des bases de Questel : FRTM (marques nationales publiées), EMMARK (marques communautaires publiées) et WOMARK (marques internationales enregistrées).

### Estimations du nombre de marques en vigueur en France au 31.12.2007 et au 31.12.2008 – source Questel/FRTM, EMMARK, WOMARK, traitement INPI/OPI mars 2009

	Marques en vigueur estimation au 31/12/2007	Marques en vigueur estimation au 31/12/2008
<b>Marques nationales</b>	875 000	900 000
<b>Marques communautaires</b>	492 000	549 000
<b>Marques internationales désignant la France</b>	195 000	219 000

## La voie nationale

### ▪ Evolution des dépôts

Environ six semaines après le dépôt à l'INPI, la marque est publiée si elle est recevable. Une marque contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public n'est pas publiable. Les marques non recevables sont les marques pour lesquelles le dossier présente un défaut de paiement de taxe, un défaut de désignation de produits ou services, un défaut de déposant, un défaut de modèle de marque. Si aucune demande d'opposition n'est déposée par un tiers dans les deux mois qui suivent la publication, la marque est enregistrée environ cinq mois après le dépôt, à condition de satisfaire à l'examen de fond et de forme. Dans le tableau ci-dessous, la première ligne correspond aux dépôts de marques reçus par l'INPI.

Toutefois, les autres données, ainsi que l'ensemble des tableaux et des répartitions présentés ci-après reposent sur les dépôts qui ont été publiés. Ces données de publication proviennent d'interrogations de la base FRTM datant du mois de mars 2009. Cette base étant mise à jour toutes les semaines, les données sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année et d'une année sur l'autre. Le cas échéant, les données des années précédentes sont mises à jour.

La notion d'origine française ou étrangère du déposant repose sur la nationalité du premier déposant telle que mentionnée dans la demande.

Que ce soit pour l'obtention d'une marque française ou dans l'optique d'extensions internationales, la marque française reste incontournable pour les déposants français.

Le nombre de premiers dépôts de marques françaises a progressé de 52,8% entre 1992 et 2008. Il a légèrement baissé en 2008 (-0,6%) alors que lors de la dernière décennie, la croissance avait été constante, seulement marquée par un pic de dépôts autour de l'an 2000.

La croissance du nombre de marques déposées à l'INPI est essentiellement portée par les déposants français. Avec l'arrivée de la marque communautaire en 1996, le nombre de déposants étrangers a fortement baissé, passant de 15% du total en 1992 à seulement 4% en 2008. Cette évolution s'explique par le fait que les déposants étrangers recourent davantage aux autres voies de dépôt pour protéger leurs marques sur le territoire français.

### Evolution des premiers dépôts de marques par la voie nationale (dépôts publiés, hors renouvellements) - source Questel/FRTM, mars 2009, INPI/DMA pour les dépôts

Année de dépôt	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 07/08
Dépôts	66 979	68 484	71 125	74 411	73 956	-0,6%
<b>Dépôts publiés</b>	<b>65 619</b>	<b>67 024</b>	<b>69 703</b>	<b>73 652</b>	<b>73 197</b>	<b>-0,6%</b>
dont par des Français	62 269	63 628	66 594	70 574	70 216	-0,5%
dont par des Français en %	94,9%	94,9%	95,5%	95,8%	95,9%	

## ▪ Les oppositions

Au cours de la procédure d'enregistrement d'une marque par la voie nationale, l'INPI n'examine pas d'office si la marque déposée porte atteinte à des droits antérieurs.

La procédure d'opposition permet au titulaire d'une marque déposée antérieurement de contester l'enregistrement d'une marque nationale dans les deux mois qui suivent la publication du dépôt.

En 2008, l'INPI a reçu 4 268 oppositions aux marques nationales. Le taux d'opposition, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'oppositions et le nombre de marques publiées, est inchangé depuis 2007 (5,8%).

### Le taux d'opposition aux marques nationales publiées - source : INPI/DMA, 2009

	2004	2005	2006	2007	2008
Oppositions	3 141	3 419	3 918	4 259	4 268
<b>Taux d'opposition</b>	<b>4,8%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,6%</b>	<b>5,8%</b>	<b>5,8%</b>

## ▪ Les renouvellements

L'enregistrement de la marque confère une protection de 10 ans à compter de la date de dépôt. La marque est indéfiniment renouvelable. Le tableau ci-dessous comptabilise le nombre de déclarations de renouvellements (ou demandes de renouvellements).

### Les déclarations de renouvellements de marques nationales - source Questel/FRTM, mars 2009

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 07/08
<b>Déclarations de renouvellements</b>	<b>22 347</b>	<b>25 395</b>	<b>25 770</b>	<b>28 287</b>	<b>33 479</b>	<b>18,4%</b>
dont par des Français	16 559	18 900	19 908	22 595	26 386	<b>16,8%</b>
dont par des Français en %	74,1%	74,4%	77,3%	79,9%	78,8%	

- **La répartition par classes des demandes d'enregistrement de marques nationales publiées**

Dans sa demande d'enregistrement de marque, le déposant doit désigner des produits et services selon la Classification de Nice (9e édition, cf. annexe 3) qui distingue 34 classes de produits et 11 classes de services. Une marque peut comporter des produits et services différents relevant de plusieurs classes. Dans les tableaux suivants, le total des désignations de classes est donc supérieur au total des dépôts. En 2008, les désignations concernent équitablement les classes de produits et les classes de services.

**Les classes les plus demandées en 2008 (hors renouvellements)**

Classe 35	25 269 désignations
Classe 41	23 747 désignations
Classe 42	14 714 désignations
Classe 38	14 297 désignations
Classe 16	13 447 désignations

**Les classes les moins demandées en 2008 (hors renouvellements)**

Classe 23	246 désignations
Classe 13	255 désignations
Classe 15	449 désignations
Classe 34	560 désignations
Classe 22	771 désignations

Le tableau ci-dessous propose une évolution des désignations selon des groupes de classes. Ces groupes ont été construits sur la base de critères de "proximité" entre les classes (qu'elles soient de produits ou de services) établis par l'INPI. Le détail des groupes est présenté en annexe 2.

### Evolution de la répartition des dépôts de marques nationales publiés par groupes de classes (hors renouvellements) - source Questel/FRTM mai 2009, traitement INPI/OPI

Groupe de classes désignées	2006	2007	2008	Evol. 07/08
<b>Produits chimiques</b>	3 416	3 945	3 860	-2,2%
<b>Pharmacie - Santé - Cosmétiques</b>	16 489	17 931	17 690	-1,3%
<b>BTP - Infrastructure</b>	12 983	14 906	15 651	5,0%
<b>Loisirs - Education - Formation</b>	39 974	41 440	42 098	1,6%
<b>Recherche scientifique - Technologies de l'information et de la communication</b>	41 726	44 300	45 002	1,6%
<b>Transport - Logistique</b>	8 697	9 354	9 929	6,1%
<b>Equipement de la maison</b>	9 344	10 473	10 660	1,8%
<b>Textiles - Habillement et accessoires</b>	23 872	25 750	25 298	-1,8%
<b>Produits et services agroalimentaires</b>	24 836	26 092	25 734	-1,4%
<b>Services de gestion, communication, immobiliers et finances</b>	29 556	32 422	33 563	3,5%

Ce tableau ne permet pas d'expliquer des évolutions sectorielles puisqu'il s'appuie sur les désignations de produits et services effectuées par les déposants qui peuvent désigner plusieurs classes. Toutefois, il reflète l'évolution de certains marchés. On notera qu'en 2008, les groupes « Transport - Logistique » et « BTP - Infrastructure » connaissent les plus fortes hausses. On notera l'intérêt moins marqué des déposants pour les classes du groupe « Produits chimiques ». Pour la ventilation détaillée par classe, cf. annexe 1.

#### ■ Les principaux déposants de marques nationales

La présente liste est établie à partir de l'ensemble des déposants indiqués dans les formulaires de dépôts. On compte un dépôt par déposant. La liste ne prend pas en compte les renouvellements et est constituée sur la base des marques déposées en 2008 et publiées. Les 52 premiers déposants représentent 3,5% du total des dépôts publiés.

## Principaux déposants de marques déposées en 2008 et publiées par la voie nationale (1ers dépôts) - source INPI/OPI 2009

Rang 2007	Rang 2008	Nom du déposant	Nationalité	Nombre
	1	AXA	FR	132
1	2	COMMUNICATION ET PROGRAMME INTERNATIONAL	FR	116
3	3	SOCIETE FRANCAISE DU RADIOTELEPHONE SFR	FR	113
7	4	SANOFI AVENTIS	FR	110
4	5	L'OREAL	FR	98
8	6	BONGRAIN	FR	78
6	7	PARFUMS CHRISTIAN DIOR	FR	76
	8	SNCF	FR	67
	9	ALAIN DEGOVE	FR	60
	10	CASTEL FRERES	FR	56
21	11	LA POSTE	FR	54
27	12	FRANCE TELECOM	FR	51
14	13	3 SUISSSES INTERNATIONAL	FR	50
40	13	LABORATOIRES DE BIOLOGIE VEGETALE YVES ROCHER	FR	50
24	15	GUERLAIN	FR	49
11	15	ITM ENTREPRISES	FR	49
44	17	BOUYGUES TELECOM	FR	47
19	17	CASINO GUICHARD PERRACHON	FR	47
	17	CREDIT FONCIER DE FRANCE	FR	47
31	17	HOLYMARK	FR	47
24	17	PRISMA PRESSE	FR	47
2	22	CAISSE NAT. DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	FR	44
10	22	ENDEMOL DEVELOPPEMENT	FR	44
28	22	SOCIETE COOP. D'ACHATS DES CENTRES LECLERC	FR	44
21	25	AUTOMOBILES CITROEN	FR	42
	25	MULTIPASS	FR	42
	25	PREDICA	FR	42
	28	AGRAM	FR	40
	28	AUTOMOBILES PEUGEOT	FR	40
5	28	BIOFARMA	FR	40
	31	LE MEMO	FR	38
	31	UNILEVER	NL	38
	33	BRASSERIES KRONENBOURG	FR	37
	33	LIDL	DL	37
	35	GEPARLYS	FR	35
	35	SYSTEME U	FR	35
	37	CLARINS	FR	34
18	37	CREDIT AGRICOLE	FR	34
	37	DECATHLON	FR	34
9	37	LEA NATURE	FR	34
	41	EDITIONS GALLIMARD	FR	32
	41	HACHETTE FILIPACCHI PRESSE	FR	32
	41	IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES	GB	32
36	41	LANCOME PARFUMS ET BEAUTE & CIE	FR	32
13	45	PARFUMS GIVENCHY	FR	31
36	46	BNP PARIBAS	FR	30
	46	CENTURY 21	FR	30
	46	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS	FR	30
	46	I D VIN	FR	30
	46	SATNAM	FR	30
	46	SHISEIDO COMPANY	JP	30
49	46	VILLE DE PARIS COLLECTIVITE TERRITORIALE	FR	30

## La voie communautaire

On rappelle que la procédure communautaire confère une protection de dix ans, indéfiniment renouvelable, sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Toutes les données présentées sont des données de dépôts, de source OHMI.

### ▪ Evolution des dépôts communautaires

La faible baisse du nombre de dépôts de marques communautaires (-1% par rapport à 2007) s'explique par la crise économique de 2008.

La proportion des déposants français est stable pour la quatrième année consécutive.

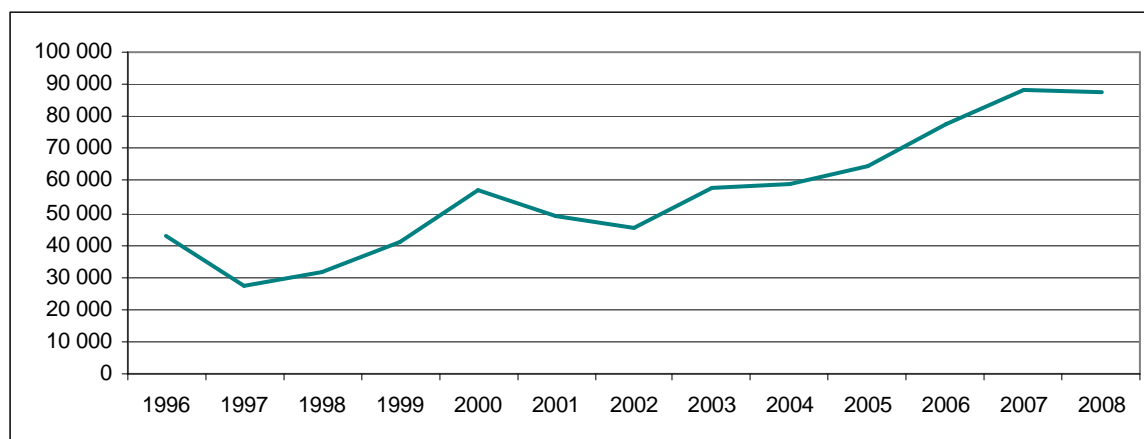
La croissance avait été forte en 2007 (+13,9% par rapport à 2006), croissance expliquée en grande partie par l'adhésion de la Communauté européenne au Protocole de Madrid.

Le nombre plus élevé des dépôts de marques communautaires en 1996 s'explique par le fait qu'au moment de la mise en place de la procédure, certains déposants (notamment américains) ont déposé des demandes d'enregistrement en marques communautaires pour l'ensemble de leur portefeuille.

### Evolution des dépôts de marques communautaires - source OHMI (SC009 31/12/08 et antérieurs)

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 07/08
<b>Dépôts</b>	<b>58 975</b>	<b>64 791</b>	<b>77 460</b>	<b>88 250</b>	<b>87 327</b>	-1,0%
Dont par des Français	4 483	4 403	5 296	6 005	6 042	0,6%
Dont par des Français en %	7,6%	6,8%	6,8%	6,8%	6,9%	

### Evolution des dépôts de marques communautaires depuis 1996 - source OHMI (SC009 31/12/08 et antérieurs)



## ▪ Origine des dépôts de marques communautaires

En ce qui concerne la marque communautaire, le nombre de dépôt par des Français progresse de manière quasi proportionnelle au nombre total de marques communautaires. En effet, malgré une forte augmentation des dépôts (+176% entre 1998 et 2008), la proportion de dépôt par des Français reste à peu près stable, autour de 6,8% du total des dépôts de marques communautaires.

Depuis la mise en place de la marque communautaire, la plus grande part des dépôts hors communauté européenne sont d'origine américaine : les Etats-Unis représentent 27% des dépôts en 1997, 21% en 2002 et 14,7% en 2008. Ils sont, en effet, de grands utilisateurs de la voie communautaire dans la mesure où, n'étant, jusqu'en 2004, pas membres de l'Union de Madrid, ils ne pouvaient pas recourir à la voie internationale pour protéger leurs marques dans les pays européens. Les Etats-Unis ont adhéré au Protocole de Madrid le 2 novembre 2003.

### Origine des dépôts communautaires - source OHMI (SC009 31/12/08 et antérieurs)

	2007	2008
France	6 005	6 042
Allemagne	15 464	15 506
Royaume-Uni	9 326	8 480
Italie	7 135	7 215
Espagne	7 337	6 910
Pays-Bas	3 214	3 236
Autres pays UE (27)	13 351	13 578
<b>Total UE</b>	<b>61 832</b>	<b>60 967</b>

Etats-Unis	13 962	12 877
Suisse	2 640	2 800
Japon	1 886	2 081
Autres hors UE (27)	7 930	8 602
<b>Total Hors-UE</b>	<b>26 418</b>	<b>26 360</b>

<b>Total</b>	<b>88 250</b>	<b>87 327</b>
--------------	---------------	---------------

## ▪ Renouvellements de marques communautaires

En 2008, 14 388 renouvellements de marques communautaires ont été comptabilisés par l'OHMI.

Les premiers renouvellements de marques communautaires ont eu lieu en 2006 et ont concerné le nombre important de marques déposées en 1996.

## Evolution des renouvellements de la marque communautaire reçus à l'OHMI

- source OHMI (SC009 31/12/08 et antérieurs)

	2006	2007	2008
<b>Nombre de renouvellements</b>	25 435	13 122	14 388

## ▪ Les oppositions à la marque communautaire

La publication de la demande de marque communautaire ouvre droit à opposition par des tiers s'estimant atteints dans leurs droits. Le délai d'opposition est de trois mois.

## Evolution des oppositions à la marque communautaire reçues à l'OHMI -

source OHMI (SC009 31/12/08)

	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Nombre d'oppositions</b>	10 721	17 375	14 109	16 468	18 481

## ▪ Répartition par classes

### Les classes les plus demandées en 2008

<b>Classe 09</b>	22 920 désignations
<b>Classe 35</b>	20 878 désignations
<b>Classe 42</b>	15 674 désignations
<b>Classe 41</b>	14 032 désignations

### Les classes les plus demandées de 1996 à 2007

<b>Classe 09</b>	182 095 désignations
<b>Classe 42</b>	129 092 désignations
<b>Classe 35</b>	119 787 désignations
<b>Classe 16</b>	101 130 désignations

Le tableau ci-dessous propose une évolution des désignations selon des groupes de classes. Ces groupes ont été construits sur la base de critères de "proximité" entre les classes (qu'elles soient de produits ou de services) établis par l'INPI. Le détail des groupes est présenté en annexe 2.

### Répartition des dépôts de marques communautaires par groupes de classe - source OHMI (SC009 31/12/08 et antérieurs), traitement INPI/OPI 2009

	2005	2006	2007	2008	Evol. 07/08
<b>Produits chimiques</b>	4 615	5 959	6 862	7 086	3,3%
<b>Pharmacie - Santé - Cosmétiques</b>	16 460	21 513	25 004	25 249	1,0%
<b>BTP - Infrastructure</b>	12 238	16 556	19 678	20 095	2,1%
<b>Loisirs - Education - Formation</b>	22 155	28 268	33 107	32 365	-2,2%
<b>Recherche scientifique - Technologies de l'information et de la communication</b>	31 291	42 108	49 457	49 791	0,7%
<b>Transport - Logistique</b>	10 334	13 437	15 545	15 744	1,3%
<b>Equipement de la maison</b>	10 874	14 256	15 894	16 366	3,0%
<b>Textiles - Habillement et accessoires</b>	19 146	24 522	28 469	27 783	-2,4%
<b>Produits et services agroalimentaires</b>	18 704	23 174	26 682	26 210	-1,8%
<b>Services de gestion, communication, immobiliers et finances</b>	16 301	22 943	28 285	28 104	-0,6%

## La voie internationale

La demande d'enregistrement international de marque par le système de Madrid s'effectue sur la base d'une marque nationale ou "régionale" de base. Le dépôt est présenté au Bureau international de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) par l'intermédiaire de l'office de la propriété industrielle du pays d'origine du déposant qui doit être contractant à l'Union de Madrid (Arrangement ou Protocole). Une fois l'enregistrement effectué par l'OMPI, après un contrôle formel, chaque office national désigné procède à l'examen et reçoit les éventuelles oppositions en fonction de sa législation.

Les données présentées ci-dessous sont extraites du supplément statistique annuel de la Gazette OMPI des marques internationales.

### ▪ Evolution des enregistrements internationaux

**Evolution des enregistrements de marques internationales** - source OMPI/Supplément statistique 2008 de la Gazette OMPI des marques internationales et antérieurs

	2004	2005	2006	2007	2008	Evol. 07/08
<b>Evolution du total des enregistrements</b>	<b>23 379</b>	<b>33 169</b>	<b>37 224</b>	<b>38 471</b>	<b>40 985</b>	<b>6,5%</b>
<i>dont par des Français</i>	<i>2 959</i>	<i>3 706</i>	<i>3 916</i>	<i>3 861</i>	<i>4 026</i>	<i>4,3%</i>
Enregistrements désignant la France	8 094	8 587	7 495	6 115	5 769	-5,7%
<b>Renouvellements</b>	<b>7 345</b>	<b>7 496</b>	<b>15 205</b>	<b>17 478</b>	<b>19 472</b>	<b>11,4%</b>
<i>dont par des Français</i>	<i>1 818</i>	<i>1 734</i>	<i>3 342</i>	<i>4 003</i>	<i>4 517</i>	<i>12,8%</i>
Renouvellements désignant la France	4 464	4 522	8 389	9 115	9 965	9,3%

### ▪ Principales origines

**Principales origines des enregistrements de marques internationales désignant la France en 2008** - source OMPI/Supplément statistique 2008 de la Gazette OMPI des marques internationales

Pays d'origine du déposant	Nombre d'enregistrements
Allemagne	1 054
Suisse	726
Benelux	598
Chine	586
Italie	439
Turquie	344
Etats-Unis	331
Fédération de Russie	245
Espagne	180
Japon	177
Autriche	162
République tchèque	136
Australie	124

- Répartitions par groupes de classes

**Répartition des désignations de la France par groupes de classe** - source  
OMPI/Supplément statistique 2008 de la Gazette OMPI des marques internationales et antérieurs,  
traitement INPI/OPI 2009

	2005	2006	2007	2008	Evol. 08/09
<b>Produits chimiques</b>	773	603	573	478	-16,6%
<b>Pharmacie - Santé -Cosmétiques</b>	2 418	1 887	1 856	1 680	-9,5%
<b>BTP - Infrastructure</b>	1 601	1 504	1 293	1 239	-4,2%
<b>Loisirs - Education - Formation</b>	2 030	1 893	1 625	1 413	-13,0%
<b>Recherche scientifique - Technologies de l'information et de la communication</b>	2 936	2 742	2 354	2 284	-3,0%
<b>Transport - Logistique</b>	1 278	1 181	1 076	963	-10,5%
<b>Equipement de la maison</b>	1 485	1 397	1 230	1 050	-14,6%
<b>Textiles - Habillement et accessoires</b>	2 872	2 645	2 416	2 041	-15,5%
<b>Produits et services agroalimentaires</b>	2 700	2 346	2 150	2 003	-6,8%
<b>Services de gestion, communication, immobiliers et finances</b>	1 407	1 403	1 374	1 338	-2,6%

## Annexe 1 – répartition par classes

Répartition par classes des marques déposées et publiées en 2008 par la <b>voie nationale</b> - source Questel/FRTM mars 2009			Répartition par classes des marques déposées en 2008 par la <b>voie communautaire</b> - source OHMI 2009		Répartition par classes des <b>enregistrements de marques internationales</b> désignant la France en 2008 - source OMPI 2009	
	<b>1ers dépôts publiés</b>	<b>renouvelements</b>	<b>dépôts</b>		<b>désignations inscrites de la France</b>	
CL01	1 775	2 109	CL01	4 157	CL01	268
CL02	945	1 080	CL02	1 342	CL02	93
CL03	6 472	3 935	CL03	7 853	CL03	528
CL04	1 140	698	CL04	1 587	CL04	117
CL05	4 631	4 078	CL05	8 797	CL05	636
CL06	2 465	1 687	CL06	4 435	CL06	304
CL07	1 905	1 815	CL07	5 922	CL07	470
CL08	991	945	CL08	1 985	CL08	135
CL09	12 647	5 257	CL09	22 920	CL09	1 139
CL10	1 792	1 071	CL10	4 600	CL10	320
CL11	3 420	1 762	CL11	5 830	CL11	383
CL12	2 385	1 507	CL12	4 175	CL12	283
CL13	255	390	CL13	271	CL13	16
CL14	3 969	1 007	CL14	3 646	CL14	263
CL15	449	296	CL15	385	CL15	29
CL16	13 447	5 040	CL16	11 831	CL16	578
CL17	1 218	1 171	CL17	2 506	CL17	196
CL18	4 868	1 412	CL18	6 025	CL18	389
CL19	2 738	1 417	CL19	3 499	CL19	255
CL20	3 683	1 519	CL20	4 689	CL20	304
CL21	2 566	1 476	CL21	3 862	CL21	228
CL22	771	565	CL22	847	CL22	58
CL23	246	309	CL23	346	CL23	60
CL24	3 034	1 235	CL24	3 088	CL24	236
CL25	10 025	2 664	CL25	11 187	CL25	824
CL26	1 004	541	CL26	845	CL26	56
CL27	821	570	CL27	1000	CL27	64
CL28	4 200	2 105	CL28	5 846	CL28	263
CL29	4 514	3 306	CL29	5 075	CL29	417
CL30	5 103	3 163	CL30	5 820	CL30	523
CL31	2 864	1 853	CL31	2 807	CL31	235
CL32	3 208	1 591	CL32	4 106	CL32	321
CL33	4 575	3 667	CL33	4 014	CL33	266
CL34	560	492	CL34	799	CL34	91
CL35	25 269	4 702	CL35	20 878	CL35	1 003
CL36	8 294	2 299	CL36	7 226	CL36	335
CL37	6 454	1 799	CL37	6 765	CL37	345
CL38	14 297	3 230	CL38	7 952	CL38	308
CL39	5 639	1 697	CL39	5 647	CL39	210
CL40	2 776	1 134	CL40	2 890	CL40	139
CL41	23 747	4 998	CL41	14 032	CL41	527
CL42	14 714	4 750	CL42	15 674	CL42	683
CL43	5 470	769	CL43	4 388	CL43	241
CL44	4 795	532	CL44	3 999	CL44	196
CL45	3 344	448	CL45	3 245	CL45	154

## Annexe 2 - regroupements de classes

LE REGROUPEMENT DES CLASSES	
	Classes correspondantes
Produits chimiques	1;2;4
Pharmacie- Santé - Cosmétiques	3;5;10;44
BTP- Infrastructure	6;17;19;37;40
Loisirs - Education - Formation	13;15;16;28;41
Recherche scientifique - Technologies de l'information et de la communication	9;38;42;45
Transport - Logistique	7;12;39
Equipement de la maison	8;11;20;21
Textiles- Habillement et accessoires	14;18;22;23;24;25;26;27;34
Produits et services agroalimentaires	29;30;31;32;33;43
Services de gestion, communication, immobiliers et finances	35;36

## Annexe 3 – aperçu du contenu de la 9<sup>ème</sup> édition de la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques - source [www.wipo.int](http://www.wipo.int)

### Liste des classes

**Classe 1** Produits chimiques destinés à l'industrie, aux sciences, à la photographie, ainsi qu'à l'agriculture, l'horticulture et la sylviculture; résines artificielles à l'état brut, matières plastiques à l'état brut; engrais pour les terres; compositions extinctrices; préparations pour la trempe et la soudure des métaux; produits chimiques destinés à conserver les aliments; matières tannantes; adhésifs (matières collantes) destinés à l'industrie.

**Classe 2** Couleurs, vernis, laques; préservatifs contre la rouille et contre la détérioration du bois; matières tinctoriales; mordants; résines naturelles à l'état brut; métaux en feuilles et en poudre pour peintres, décorateurs, imprimeurs et artistes.

**Classe 3** Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver; préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser; savons; parfumerie, huiles essentielles, cosmétiques, lotions pour les cheveux; dentifrices.

**Classe 4** Huiles et graisses industrielles; lubrifiants; produits pour absorber, arroser et lier la poussière; combustibles (y compris les essences pour moteurs) et matières éclairantes; bougies et mèches pour l'éclairage.

**Classe 5** Produits pharmaceutiques et vétérinaires; produits hygiéniques pour la médecine; substances diététiques à usage médical, aliments pour bébés; emplâtres, matériel pour pansements; matières pour plomber les dents et pour empreintes dentaires; désinfectants; produits pour la destruction des animaux nuisibles; fongicides, herbicides.

**Classe 6** Métaux communs et leurs alliages; matériaux de construction métalliques; constructions transportables métalliques; matériaux métalliques pour les voies ferrées; câbles et fils métalliques non électriques; serrurerie et quincaillerie métalliques; tuyaux métalliques; coffres-forts; produits métalliques non compris dans d'autres classes; minerais.

**Classe 7** Machines et machines-outils; moteurs (à l'exception des moteurs pour véhicules terrestres); accouplements et organes de transmission (à l'exception de ceux pour véhicules terrestres); instruments agricoles autres que ceux actionnés manuellement; couveuses pour les oeufs.

**Classe 8** Outils et instruments à main entraînés manuellement; coutellerie, fourchettes et cuillers; armes blanches; rasoirs.

**Classe 9** Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, cinématographiques, optiques, de pesage, de mesurage, de signalisation, de contrôle (inspection), de secours (sauvetage) et d'enseignement; appareils et instruments pour la conduite, la distribution, la transformation, l'accumulation, le réglage ou la commande du courant électrique; appareils pour l'enregistrement, la transmission, la reproduction du son ou des images; supports d'enregistrement magnétiques, disques acoustiques; distributeurs automatiques et mécanismes pour appareils à prépaiement; caisses enregistreuses, machines à calculer, équipement pour le traitement de l'information et les ordinateurs; extincteurs.

**Classe 10** Appareils et instruments chirurgicaux, médicaux, dentaires et vétérinaires, membres, yeux et dents artificiels; articles orthopédiques; matériel de suture.

**Classe 11** Appareils d'éclairage, de chauffage, de production de vapeur, de cuisson, de réfrigération, de séchage, de ventilation, de distribution d'eau et installations sanitaires.

**Classe 12** Véhicules; appareils de locomotion par terre, par air ou par eau.

**Classe 13** Armes à feu; munitions et projectiles; explosifs; feux d'artifice.

**Classe 14** Métaux précieux et leurs alliages et produits en ces matières ou en plaqué non compris dans d'autres classes; joaillerie, bijouterie, pierres précieuses; horlogerie et instruments chronométriques.

**Classe 15** Instruments de musique.

**Classe 16** Papier, carton et produits en ces matières, non compris dans d'autres classes; produits de l'imprimerie; articles pour reliures; photographies; papeterie; adhésifs (matières collantes) pour la papeterie ou le ménage; matériel pour les artistes; pinceaux; machines à écrire et articles de bureau (à l'exception des meubles); matériel d'instruction ou d'enseignement (à l'exception des appareils); matières plastiques pour l'emballage (non comprises dans d'autres classes); caractères d'imprimerie; clichés.

**Classe 17** Caoutchouc, gutta-percha, gomme, amiante, mica et produits en ces matières non compris dans d'autres classes; produits en matières plastiques mi-ouvrées; matières à calfeutrer, à étouper et à isoler; tuyaux flexibles non métalliques.

**Classe 18** Cuir et imitations du cuir, produits en ces matières non compris dans d'autres classes; peaux d'animaux; malles et valises; parapluies, parasols et cannes; fouets et sellerie.

**Classe 19** Matériaux de construction non métalliques; tuyaux rigides non métalliques pour la construction; asphalte, poix et bitume; constructions transportables non métalliques; monuments non métalliques.

**Classe 20** Meubles, glaces (miroirs), cadres; produits, non compris dans d'autres classes, en bois, liège, roseau, jonc, osier, corne, os, ivoire, baleine, écaille, ambre, nacre, écume de mer, succédanés de toutes ces matières ou en matières plastiques.

**Classe 21** Ustensiles et récipients pour le ménage ou la cuisine; peignes et éponges; brosses (à l'exception des pinceaux); matériaux pour la brosse; matériel de nettoyage; paille de fer; verre brut ou mi-ouvré (à l'exception du verre de construction); verrerie, porcelaine et faïence non comprises dans d'autres classes.

**Classe 22** Cordes, ficelles, filets, tentes, bâches, voiles, sacs (non compris dans d'autres classes); matières de rembourrage (à l'exception du caoutchouc ou des matières plastiques); matières textiles fibreuses brutes.

**Classe 23** Fils à usage textile.

**Classe 24** Tissus et produits textiles non compris dans d'autres classes; couvertures de lit et de table.

**Classe 25** Vêtements, chaussures, chapellerie.

**Classe 26** Dentelles et broderies, rubans et lacets; boutons, crochets et oeillets, épingles et aiguilles; fleurs artificielles.

**Classe 27** Tapis, paillasons, nattes, linoléum et autres revêtements de sols; tentures murales non en matières textiles.

**Classe 28** Jeux, jouets; articles de gymnastique et de sport non compris dans d'autres classes; décorations pour arbres de Noël.

**Classe 29** Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés, congelés, séchés et cuits; gelées, confitures, compotes; oeufs, lait et produits laitiers; huiles et graisses comestibles.

**Classe 30** Café, thé, cacao, sucre, riz, tapioca, sagou, succédanés du café; farines et préparations faites de céréales, pain, pâtisserie et confiserie, glaces comestibles; miel, sirop de mélasse; levure, poudre pour faire lever; sel, moutarde; vinaigre, sauces (condiments); épices; glace à rafraîchir.

**Classe 31** Produits agricoles, horticoles, forestiers et graines, non compris dans d'autres classes; animaux vivants; fruits et légumes frais; semences, plantes et fleurs naturelles; aliments pour les animaux; malt.

**Classe 32** Bières; eaux minérales et gazeuses et autres boissons non alcooliques; boissons de fruits et jus de fruits; sirops et autres préparations pour faire des boissons.

**Classe 33** Boissons alcooliques (à l'exception des bières).

**Classe 34** Tabac; articles pour fumeurs; allumettes.

**Classe 35** Publicité; gestion des affaires commerciales; administration commerciale; travaux de bureau.

**Classe 36** Assurances; affaires financières; affaires monétaires; affaires immobilières.

**Classe 37** Construction; réparation; services d'installation.

**Classe 38** Télécommunications.

**Classe 39** Transport; emballage et entreposage de marchandises; organisation de voyages.

**Classe 40** Traitement de matériaux.

**Classe 41** Éducation; formation; divertissement; activités sportives et culturelles.

**Classe 42** Services scientifiques et technologiques ainsi que services de recherches et de conception y relatifs; services d'analyses et de recherches industrielles; conception et développement d'ordinateurs et de logiciels.

**Classe 43** Services de restauration (alimentation); hébergement temporaire.

**Classe 44** Services médicaux; services vétérinaires; soins d'hygiène et de beauté pour êtres humains ou pour animaux; services d'agriculture, d'horticulture et de sylviculture.

**Classe 45** Services juridiques; services de sécurité pour la protection des biens et des individus; services personnels et sociaux rendus par des tiers destinés à satisfaire les besoins des individus.